



Extrait du Registre des
ARRÊTÉS DU MAIRE

OBJET :

N° 9449 - STM

RÉGLEMENTATION ET
GESTION DU DOMAINE

Circulation

Réglementation
à l'occasion de travaux

3 Rue de Choisy

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2, L.2212-5 et L.2213-1 ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande de l'entreprise SADE COTTEL RÉSEAUX, siégeant 3 Rue du Pré Droué à CHAVELOT (88150), qui doit intervenir, afin de procéder au déploiement de la fibre optique, dans la chambre "Orange" sur la chaussée, 3 Rue de Choisy ;

CONSIDÉRANT que dans ce cadre et pour des raisons de sécurité publique, il appartient à l'autorité municipale de prendre les mesures qui s'imposent pour faciliter la circulation et éviter les encombrements et les accidents ;

ARRÊTONS

Article 1^{er}. - **Le mercredi 01 septembre 2021, de 8h00 à 17h00 :**

- La chaussée pourra être rétrécie, ponctuellement alternée par des feux tricolores, et la vitesse limitée à 30 km/h dans l'emprise des travaux, **3 Rue de Choisy**.
- Toutes les mesures seront prises pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

Article 2. - La présignalisation, la signalisation diurne et nocturne, et la protection nécessaires seront mises en place, entretenues et surveillées par les soins de l'entreprise sous le contrôle des services de Police.

.../...

Article 3. - Le Commissariat de Police et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour Ampliation,

A REMIREMONT
Le lundi 23 août 2021

Le Maire,
Jean-Benoît TISSERAND

Diffusion :

- P.T.C.V. 1 ex
- Ateliers Municipaux (mail) 1 ex
- Police Nationale (mail) 1 ex
- Police Municipale (mail) 1 ex
- Gendarmerie (mail) 1 ex
- Centre de Secours (mail) 1 ex
- Affichage 1 ex
- Société TRANSDEV (mail) 1 ex
- SICOVAD (mail) 1 ex
- Service A.V.A. (mail) 1 ex
- U.R.C.A. (mail) 1 ex
- Entreprise
- + Affichage chantier (mail) 1 ex